



A Valence le 04 Mars 2020

Collectif ATSEM titulaires et contractuelles
CGT
Ville de Valence

Direction Commune des Relations Humaines
Pôle Unités de Gestion Administrative
Adresse : ESPACE BREL - 1 Place Jacques Brel - 26000 VALENCE
Tél : 04.75.79.23.22
Fax : 04.75.75.23.29

Contact : Christèle MATTEUCCI
Tél : 04.75.79.23.21
Courriel : christele.matteucci@valenceromansagglo.fr
Nos réf. : DCRH/CM/2020

Objet : Pétitions et préavis de grèves

Mesdames,

Vous avez adressé à Monsieur le Maire une pétition accompagnée d'un préavis de grève, dénonçant les dispositions envisagées pour les ATSEM non titulaires, sous contrat à la ville.

Je vous ai reçu ce jour en présence de Véronique PUGEAT, Première adjointe en charge du personnel, les Cadres de la DEJ, Pierre PANAFIEU, Sandrine SARLES, Nathalie VERMOOTE ainsi que Christèle MATTEUCCI de la DCRH et nous avons convenu des décisions suivantes, conformément à vos demandes :

- « Augmentation du contingent de poste de remplaçantes » : affectation de 8 ATSEM non titulaires sur 8 postes à 1487 heures (équivalent d'un temps complet ATSEM) en contrat d'un an (contre 4 à plein temps et 4 à temps partiel aujourd'hui) ;
- « Prise en compte de l'ancienneté et de la situation sociale des agents » : Ces critères seront pris en compte secondairement dans la sélection à venir. Le critère prioritaire restant la manière de servir.
- « Mise en place d'un réel accompagnement au concours d'ATSEM » : Après vérification, le concours d'ATSEM est le seul pour lequel il n'existe pas de préparation auprès du CNFPT. Il existe en revanche des annales qui peuvent permettre aux agents de se préparer au mieux. Les agents pourront être accompagnés pour les recherches de documents de préparation sur les sites des centres de gestion. Une formation intra pourra être étudiée.
Un accompagnement sera également proposé pour les inscriptions au concours pour les agents ne disposant pas de poste informatique.
- « un accompagnement global des agents concernés » : un accompagnement individualisé sera proposé par la DCRH, à savoir étude de mobilité sur un poste ville ou agglo si la situation le permet ; et explications des démarches administratives à effectuer dans le cas d'absence de solutions (inscription pôle emploi, aide à la recherche dans d'autres collectivités).

Veuillez adresser votre courrier à :
Monsieur le Maire
1 place de la Liberté - BP 2119 - 26021 Valence Cedex
Tél. 04 75 79 20 00 - cabinet_maire@mairie-valence.fr

valence.fr/appli   

Par ailleurs toutes les ATSEM qui souhaitent candidater sur les 12 postes permanents qui vont être ouverts prochainement à recrutement externe, seront reçues en jury, comme d'autres candidats. Une sélection sera faite parmi les agents contractuels candidats pour les postes permanents non pourvus par des candidats déjà titulaires ou inscrits sur liste d'aptitude d'ATSEM. A l'occasion de cet entretien, il leur sera demandé si elles souhaitent être positionnées sur des postes de remplacements dans l'hypothèse où tous les postes permanents seraient pourvus.

En revanche, je déplore que vous ne m'ayez pas contacté en amont de cette pétition, car je vous aurais reçu dans les mêmes conditions pour répondre à ces interrogations et inquiétudes que je comprends.

Espérant avoir répondu à l'ensemble de vos questions, recevez, Mesdames, mes sincères salutations.

Christophe MARMILLOUD
Directeur Général des Services

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P.' followed by several horizontal strokes, located below the typed name and title.